

## // Espèces menacées

Date :

18/11/2015

Mise à jour :

Novembre 2015

Quel est le niveau de la connaissance de la biodiversité en région ?  
Quel est l'état de la biodiversité en région Centre – Val de Loire ?

Une espèce menacée est une espèce qui subit de fortes ou très fortes pressions sur le territoire, avec un risque de disparition à terme.

En région Centre-Val de Loire, un travail a été mené pendant près de 10 ans pour recenser les espèces présentes sur le territoire et leur associer une catégorie de menace. Il s'agit de listes rouges regroupées dans un ouvrage intitulé *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*.

### DÉFINITION & DESCRIPTION

Dans le contexte global d'érosion massive de la biodiversité, la réalisation d'un état des lieux des menaces qu'elle subit sur notre territoire, et le suivi de son évolution, constituent des enjeux fondamentaux.

Dans ce contexte, les listes rouges conformes aux critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont été retenues comme indicateur de référence pour suivre l'évolution des menaces pesant sur les espèces, et les progrès réalisés au cours du temps pour les préserver.

Dans une liste rouge, les espèces sont réparties dans plusieurs catégories de menace en fonction de différents critères disponibles dans le Guide des listes rouges régionales de l'UICN.

On peut regrouper les espèces en 5 grandes catégories :

- les espèces **non menacées** (en l'état actuel, les espèces ne sont pas considérées comme menacées) ;
- les espèces **quasi-menacées** (si rien n'est fait pour améliorer les conditions de développement de l'espèce, elle risque à tout moment de passer en catégorie « menacée ») ;
- les espèces **menacées** (espèces qui subissent de fortes ou très fortes pressions sur le territoire) ;
- les espèces **disparues** (disparues de la région mais subsistant ailleurs) ;
- les autres espèces (espèces présentes en région mais ne faisant pas partie de la faune et la flore locale).

Il y a également une part importante d'espèces qui sont mal connues et qu'on ne peut pas classer dans une de ces grandes catégories.

### RESULTATS

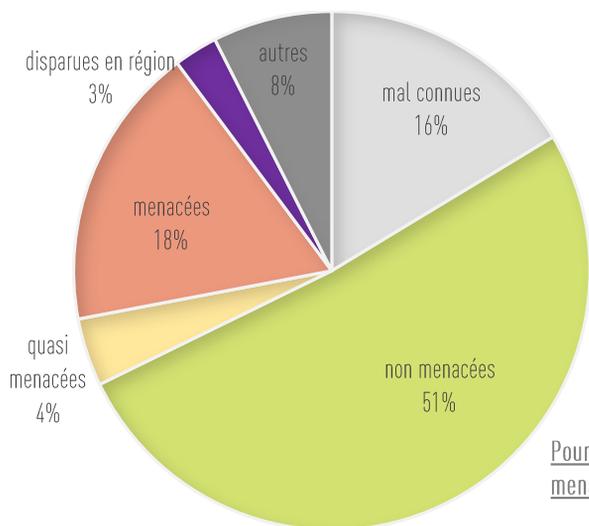
8 groupes d'espèces sont concernés ici :

- les plantes vasculaires (arbres, plantes à fleurs, fougères),
- les oiseaux nicheurs,
- les mollusques,
- les orthoptères (criquets, grillons, sauterelles, mantes et phasmes),
- les libellules,
- les poissons,
- les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...)
- les reptiles (serpents et tortues).

Au total ce sont 2 809 espèces qui sont étudiées ici.

En région, c'est environ 1 espèce sur 5 qui est menacée.

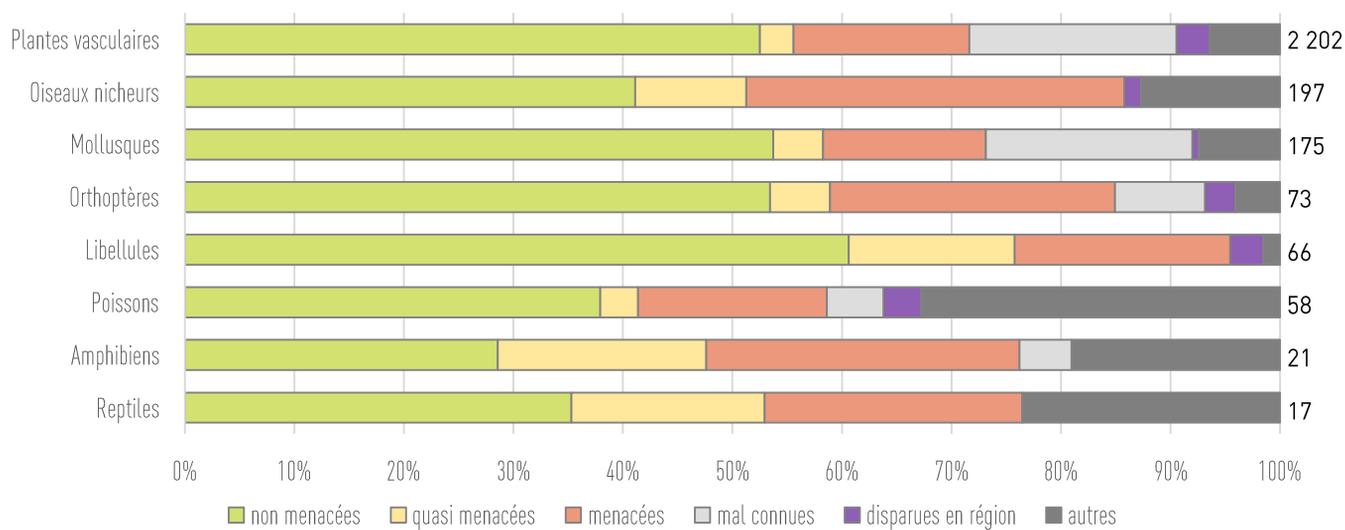




Le graphique ci-contre présente la proportion d'espèces menacées, quasi menacées, non menacées et mal connues en région Centre-Val de Loire, tous groupes confondus.

L'histogramme ci-dessous présente le détail des proportions d'espèces dans chaque grande catégorie et par groupe concerné.

D'autres éléments plus détaillés sont présentés dans la partie « résultats complémentaires » de cette fiche.



Proportion d'espèces par catégorie de menace en région Centre-Val de Loire, et nombre d'espèces évaluées par groupe

## ANALYSE

Ces résultats ne sont valables que pour la région Centre-Val de Loire car une espèce dite menacée en région ne l'est pas forcément en France, en Europe et même dans le monde. La classification des espèces varie en fonction du territoire sur lequel elle est appliquée.

Un peu plus de **50% des espèces analysées ne sont pas menacées** en région. Toutefois, on observe une quantité importante d'espèces classées en catégorie « menacées », qui subissent de fortes atteintes à leur développement sur le territoire régional (18%), mais également un nombre important (16%) d'espèces classées en catégorie « mal connues ».

Pour ces dernières, l'amélioration des connaissances, sur leur écologie ou encore leur répartition régionale, pourrait entraîner une augmentation des proportions des autres catégories (menacée, quasi-menacée ou encore non menacée).

Enfin, **3% d'espèces ont déjà disparu du territoire régional**. Le suivi de cet indicateur montrera l'évolution de ce pourcentage.

Détail des proportions par groupe d'espèces :

- Le groupe des **oiseaux**, le mieux connu, compte un plus fort pourcentage d'espèces menacées que les autres groupes,
- Près de la moitié des **amphibiens**, groupe bien connu et composé de peu d'espèces, sont menacés ou quasi-menacés.
- Le groupe des **plantes vasculaires** contient le plus grand nombre d'espèces (1 546 espèces étudiées). Parmi celles-ci, 353 espèces sont menacées selon les critères internationaux, soit 17% d'entre elles.
- Les **mollusques** comptent quant à eux le plus d'espèces classées en catégorie « mal connues ». Des actions en faveur de l'amélioration des connaissances sur ce groupe devraient être envisagées pour diminuer la proportion de cette catégorie lors d'une futur actualisation de la liste rouge mollusques.

## LIMITES D'UTILISATION

---

Cette analyse porte sur une petite part de la biodiversité régionale. En effet, bon nombre de groupes, même les plus importants (comme les mammifères par exemple) n'ont pas été traités dans cette analyse car les connaissances sur certaines espèces sont encore trop faibles pour leur associer une catégorie de menace suivant la méthodologie de l'UICN.

De plus, les listes rouges ont été établies à partir de données de terrain disponibles lors de leur création. Certains jeux de données ont pu manquer pour la synthèse régionale.

Enfin, les connaissances évoluant rapidement, de nouvelles espèces ont pu être découvertes depuis la sortie du *Livre rouge* (10/2014) et ne font pas partie de cette analyse mais elles seront à intégrer dans les prochaines versions des listes rouges.

Marges d'amélioration : il est indispensable d'améliorer les connaissances naturalistes sur les groupes d'espèces encore trop peu connus (les groupes non soumis à la méthodologie UICN) ou encore sur certaines espèces qui pour l'instant sont classées en catégorie « mal connue », dans le but d'obtenir un état de la biodiversité régionale toujours plus proche de la réalité.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

---

Source des données : *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*, FNE Centre-Val de Loire et CBNBP, 2014.

Fréquence de mise à jour : la mise à jour de cet indicateur pourra être menée à chaque actualisation du Livre rouge (prévue tous les 6 à 8 ans), ou de manière plus ponctuelle à chaque édition d'une nouvelle liste rouge.

Échelle de constitution : régionale.

## POUR EN SAVOIR +

---

**Sur l'indicateur :**

[Complément d'information technique](#)

**Sur le site de l'ORB :**

[Connaissance de la biodiversité végétale ZNIEFF](#)

**Rédacteur :**

Daphné MARQUES, FNE Centre-Val de Loire



# Complément d'information technique

## MODALITÉS DE CALCUL

Les espèces analysées ont été réparties par catégorie de menace en suivant la méthodologie de l'UICN. Un diagramme a ensuite réalisé pour mettre en forme les données générales. Ensuite, un histogramme a permis de décliner la répartition des espèces par catégorie en fonction des groupes étudiés.

## MÉTHODOLOGIE

La méthodologie scientifique spécifique employée ici est celle de l'UICN. Ainsi, seules les listes du *Livre rouge* validées par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) et labellisées par le comité français de l'UICN ont été comparées, soit 8 groupes sur les 18 présents dans l'ouvrage.

L'appui sur une méthodologie scientifique solide permet de comparer les données entre les groupes et permettra par la suite de comparer les listes entre elles au fur et à mesure de leur mise à jour.

## RESULTATS COMPLÉMENTAIRES

Les 4 catégories présentées dans la partie « Résultats » sont une version simplifiée de la méthodologie UICN. Voici le détail ci-dessous :

**Mal connue**  
**DD** données insuffisantes. Les données sur l'espèce sont insuffisantes pour qu'elle soit classée dans l'une des catégories de menace ci-après.

**Non menacée**  
**LC** espèce en préoccupation mineure. Dans l'état actuel des choses, l'espèce n'est pas considérée comme menacée.

**Quasi menacée**  
**NT** espèce quasi menacée. Si rien n'est fait pour améliorer les conditions de développement de l'espèce, elle risque à tout moment de passer en catégorie « menacée ».

**Menacée** catégorie divisée en 4 sous-catégories pour lesquelles les espèces subissent de fortes pressions :

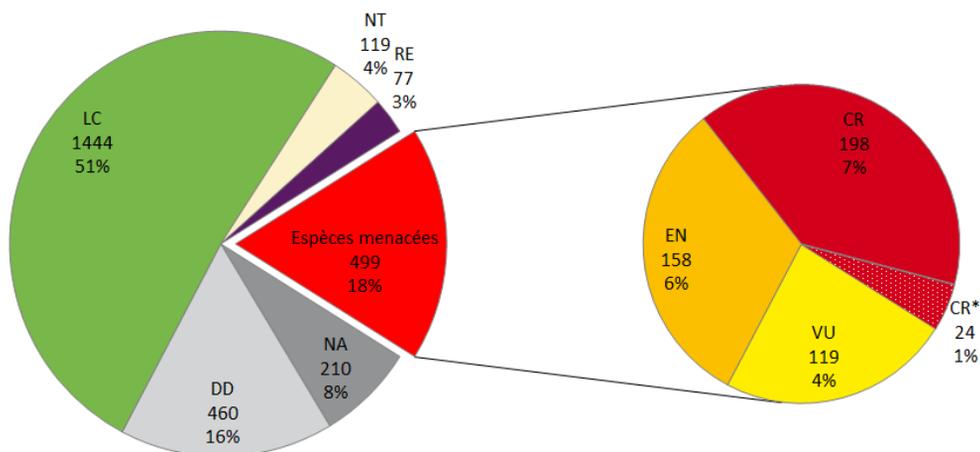
<b>VU</b>	vulnérable	<b>CR*</b>	présumée disparue en région (tous les moyens n'ont pas été mis en place pour retrouver l'espèce. On ne peut pas la déclarer comme disparue sur le territoire régional).
<b>EN</b>	en danger		
<b>CR</b>	en danger critique		

D'autres catégories sont également utilisées :

**RE** : espèce disparue en région ;

**NA** : espèce pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable, ces dernières ont été nouvellement introduites sur le territoire, ou bien leur présence est accidentelle.

Voici la répartition par catégorie de menace des espèces étudiées, tous groupes confondus :



## BIBLIOGRAPHIE

COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées* - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Paris, France, 2011.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE - VAL DE LOIRE, Conservatoire botanique national du Bassin parisien. *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*. Nature Centre éd., Orléans, 2014, 504 p. + listes rouges du Livre rouge.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ. Proportion d'espèces métropolitaines éteintes ou menacées dans les listes rouges, *Observatoire national de la biodiversité* [en ligne]. Disponible sur : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/proportion-despeces-metropolitaines-eteintes-ou-menacees-dans-les-listes-rouges> (consulté le 20/01/2015).

